

Participants : Gilles Canouet, Jean-Jacques Massou, Alex Lesca, Daniel Quillez, Jean-Paul Ounzari, Grégory Mauri, Joël Mahieux, Philippe Lefebvre, Jean-Jacques Lassarrade, Thibaut Fray, Stéphane Rippes et Jean-Marc Rouxel.

Excusés : Ghyslaine Cassol et André Falcon.

Secrétaire de séance : Jean-Marc Rouxel

1- Activité du Conseiller Sportif Départemental :

Entraînements 5h - Avis délégataire 8h - Entretien des vélos 8h - Défi 47 38h - Préparation CDF des cadets 36h - Administratif 29h - Formation fédérale 23h - Val de Garonne Classic 9h - Boucles de Garonne et Gascogne 9h - Budget participatif 3h - ANS 8h - Savoir Rouler à Vélo 13h - CPV Agen 3h

2- Affaire Didier Chiarot (suite) :

Nous avons reçu l'ordonnance de référé ainsi qu'un courrier de notre avocate (Maître Annie Berland) nous indiquant que le tribunal d'Agen en date du 14 mars 2022 ordonnait une expertise de M. Chiarot et de fait désignait le docteur Partrat pour effectuer une nouvelle expertise. Le CD47 a demandé au cabinet Racine qu'il soit présent pour l'expertise en désignant le docteur Laurens pour l'assister. Cette expertise devra entre autres choses interroger la victime sur ses antécédents médicaux, ne les rapporter et ne les discuter que s'ils constituent un état antérieur susceptible d'avoir une incidence sur les lésions déclarées par la victime. Monsieur Chiarot devra prendre en charge une dépense de 500€ à titre de provision ainsi qu'une somme de 800€ constituant l'avance destinée à l'expert désigné par le Tribunal.

3- Boucles des Coteaux de Garonne et Gascogne :

Très belle course organisée par le LVC Tonneins avec 160 coureurs au départ. 114kms et 1600m de dénivelé positif. Un beau vainqueur Jeffrey Malaussanne qui portait le maillot de champion du Lot et Garonne. IL est important de signaler que cette course a été mise sur pieds par les jeunes coureurs du LVC Tonneins.

4- Championnat des féminines de la Nouvelle Aquitaine :

Le CCM47 organisera le 05/06/2022 à Meilhan sur Garonne cette épreuve pour les catégories minimes, cadettes, juniors, espoirs et seniors. Le cahier des charges validé par la mairie de Meilhan a été retourné au Comité Régional. L'arrivée s'effectuera en haut du Tertre de Meilhan. Difficulté à régler : le nombre de signaleurs.

5- Chrono 47 :

Il se disputera le 01 mai 2022 à Vianne. Plus de 60 équipes sont engagées dans les catégories Féminines, juniors et N1. Question posée : est-il possible que le CD47 aligne une équipe dans la catégorie des juniors. François Trarieux sera interpellé sur ce sujet par Gilles Canouet. L'édito du CD47 demandé par Mme Gastou a été rédigé par le Président.

6- Course de Mont Pévèle Classic Juniors :

1ère manche de la Coupe de France des juniors. Quentin Lloret du club de Sainte Livrade était sélectionné au sein de l'équipe de Nouvelle Aquitaine, il prend la 56ème place qui ne reflète pas son engagement sur cette épreuve, il lance l'échappée mais victime d'une crevaison il doit rétrograder. 75 coureurs classés et 90 abandons.

7- Retour sur le GSO de Bonnac la Côte :

L'équipe des cadets du Lot et Garonne a remporté cette première manche avec 150 points devant la Haute Garonne 149 points. 13 départements étaient présents.

Les cadets ont remporté : La poursuite par équipe, l'américaine, la course aux points et l'élimination. Ils ont terminé 2ème du CLM et 5ème de la vitesse par équipe.

Bravo à tous nos cadets ainsi qu'à Gilles, Daniel et Aurélien Quillez les accompagnateurs.

Sur un aspect organisation rien à dire en revanche, la présidente du CD 87 prétextant un règlement que personne n'a pu fournir a évoqué une jauge maximum à deux personnes. De fait Daniel Quillez a été expulsé et a dû passer son temps dans les tribunes. En revanche il a été observé que d'autres CD étaient présents au centre de la piste en plus grand nombre ainsi qu'un vélociste !!! Cette expulsion constitue un manque de respect vis-à-vis de notre licencié dirigeant. Un courrier a été envoyé par le Président à la Présidente du CD 87 ainsi qu'à Vincent Dedieu et Didier Tiffon. A ce jour une seule réaction en provenance du Président du CD Nouvelle Aquitaine.

8- Grand Prix de la ville d'Agen :

Cette course organisée par le Guidon Agenais proposait un tout nouveau parcours plus difficile avec sa côte de 400m à 10%.

14 minimes et 3 cadettes, 14 cadets et 50 juniors.

Jean-Jacques Massou souhaite que les coureurs du Lot et Garonne soient présents en priorité sur les courses organisées au sein de notre département.

Un incident d'après course, le président du CD47 ainsi que Jean-Marie Berton le Président du Guidon Agenais ont reçu un courrier émanant de la maman d'une participante, cette dernière évoquait le fait que sa fille n'avait pas bénéficié des mêmes récompenses que les garçons. Ce courrier mettait en cause un membre du CD 47 ainsi que l'organisateur. Avec l'accord des personnes incriminées, le Président du CD47 a adressé un courrier à la plaignante, il semblerait que depuis tout soit rentré dans l'ordre.

9- Seconde manche du GSO du week-end de Pâques :

La course a été annulée. Gilles a réussi à récupérer les frais de réservation du gîte s'élevant à 160€. Le CTD maintien l'entraînement prévu le samedi matin et il souhaite que les cadets puissent être présent sur le 80kms du Défi 47.

10- DEFI 47 :

- Il est décidé de proposer un rabais aux autres Comités régionaux soit 22€ au lieu de 25€ et 20€ pour les licenciés du 47.
- Logistique : Philippe Lefebvre nous fait le point sur les véhicules, à savoir 20 motos et 18 voitures. Concernant le garage Pujol tout est O.K. Jean-Marc devra transmettre les informations manquantes (type de véhicule, marque et N° de licence pour un chauffeur).
- L'organigramme de l'organisation devra être complété.
- Médecins : le Docteur Dadjo est O.K. et le Docteur Legouge-Rouxel sera également présente sur l'épreuve à la fois comme médecin et participante. Les ambulances c'est O.K.
- Repas : Le nombre de repas définitif devra être transmis à Jean-Paul Ounzari au plus tard pour vendredi 08 avril. Thibaut enverra une liste détaillée de tous les encadrants. A ce jour nous avons 235 inscrits, il est acté de réserver 50 repas supplémentaire. Boulangerie commande O.K. Pour le dessert il est prévu une tarte aux pommes en lieu et place des fraises.
- Parrain de l'épreuve : Pierrick Fedrigo a donné son accord.
- Subvention : La communauté de communes a indiqué que le montant ne pourra pas être inférieur à 4000€. Le « Bon cadeau » n'est pas défini à ce jour. Appel à projet pour les sports de masse, une subvention de 1500€ pourra nous être allouée.
- Réunion avec la Mairie : Une réunion avec le maire de Prayssas est prévue samedi 09 avril à 10h30 pour finaliser l'organisation.
- Gestion des inscriptions : Joël Mahieux a lancé une pré-commande pour les plaques et les puces avec une livraison prévue pour la fin de semaine. Il y aura un complément de commande la semaine suivante. Une réserve de plaques de l'an dernier pourra également être utilisée. Les dossards devront être récupéré auprès de Gilles Canouet.
- Photographe : Monsieur Gilles Fernandez sera présent sur notre épreuve.
- Gestion des inscriptions : Joël nous indiquera le nombre de personnes nécessaires, ne pas négliger les inscriptions sur place.
- Récupération des barquettes de fraises : 600 barquettes devront être récupérées chez nos deux partenaires le 16 avril, prévoir chauffeur + véhicule.
- Briefing d'avant course : Gilles prendra en charge le briefing des signaleurs, des chauffeurs et des motards, ils ont tous rendez-vous à 07h30.
- Partenaires : Œuf Gascon pas de possibilité, Arrici en attente, Alvéa OK pour 500€ CERFA à établir, Giant/Cazemajou en attente, Cristoffeni en attente, Café Vélo et Véloland d'Agen O.K. pou 150€ (récupérer des

visuels chez ce dernier), Crédit Agricole OK pour fournir les dossards, SARL Val fleuri « AIR C » O.K. pour 250€, Feutrier 150€ + 150€ en inscription, Intermarché O.K. à hauteur de 500€ en marchandises pour les ravitaillements et nos signaleurs, Crédit Agricole nous fournit un terminal de paiement.

- Partenaires présents sur site : Radio Bulle présent de 9h00 à 11h00, De Zotti (prévoir frais de déplacement), Comité des fêtes de Prayssas, Ma buvette avec le basket, Producteur de miel, deux coopératives de la Vallée du Lot, la Maison du pruneau, les Bouchons d'Amou, Georgelin n'a pas encore confirmé sa présence.
- Tableau électrique : la ville de Prayssas fournira un tableau (monophasé 30 ampères) pour brancher la sonorisation et les deux arches.
- Communication : Le Conseil Départemental va communiquer sur notre épreuve. Demander des banderoles et l'arche (en attente d'une réponse)
- Défibrillateur : Thibaut s'en occupe.
- Plan de barrière : il a été envoyé à la commune de Prayssas. La seconde arche sera installée à l'entrée du SAS.
- Protocole de récompense : pris en charge par Alex Lesca. Les trophées ont été récupérés. Remise des bouquets : une miss locale + Claire-Lise.
- Bouchons d'amour : prendre contact avec eux (Thibaut), 5 personnes seront présentes, nous devons mettre en avant cette association, faire le maximum pour collecter en amont un certain nombre de bouchons.

Pas de question diverse, la séance est close à 22h30.

Prochaine réunion prévue le mercredi 04 mai à 20h30 en présentiel